

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/ 213 DU 30 SEPTEMBRE 2021 PORTANT NOMINATION DU SECRETAIRE EXECUTIF PERMANENT AU SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE « SERAP »

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret-loi n°1/024 du 13 juillet 1989 portant Cadre organique des administrations personnalisées de l'Etat ;

Vu le Décret n° 100/169 du 26 mai 2015 portant Organisation et Fonctionnement du Secrétariat Exécutif Permanent de la Reforme de l'Administration Publique « SERAP » ;

Vu le Décret n°100/196 du 15 septembre 2016 portant Dispositions Complémentaires de Gouvernance des Etablissements Publics à caractère Administratif, des Administrations Personnalisées de l'Etat et des Sociétés à Participation Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/083 du 12 octobre 2020 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi ;

Sur proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Secrétaire Exécutif Permanent au « SEP/RAP » :

Monsieur Charles BERAHINO.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3 : Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 30 septembre 2021
Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



Alain-Guillaume BUNYONI
Commissaire de Police Général.

LE MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE
L'EMPLOI,



Domine BANYANKIMBONA.

